

Marseille le 28 Février 2021,

Relevé de décisions – Réunion de Comité Directeur du 26 Février 2021

[A la suite de la réponse négative du Ministère à notre proposition de Plan de Reprise :](#)

« La question de la reprise des compétitions amateurs est un sujet sensible qui ne concerne pas uniquement la pétanque mais l'ensemble du mouvement sportif... Nous sommes parfaitement conscients des difficultés auxquelles vous êtes confrontés... L'apparition de zones de contamination intenses sur le territoire ne favorise pas les mesures d'assouplissement aujourd'hui. »

[...et de l'annonce du 1er Ministre du 26 Février 2021](#) qui repousse les décisions de confinements au 6 Mars 2021,

La F.F.P.J.P. affirme sa volonté de tout faire pour conserver les Championnats de France et leurs qualificatifs avec un réaménagement du Calendrier 2021.

Dans le contexte actuel :

- [La pratique en groupe \(s\) de 6 reste en vigueur dans nos clubs suivant notre Plan de la Phase 10](#) sauf interdictions locales des préfets et maires.
- [Aucune compétition ne peut être organisée jusqu'à nouvelle instruction.](#) Les personnes ou structures qui s'aviseraient d'organiser des concours, qu'ils soient fédérés ou d'initiatives isolées ou privées, exposent leur responsabilité individuelle ou de groupes aux sanctions des autorités locales, territoriales et services d'état compétents.
- [Le tour de Coupe de France du 14 Mars 2021](#) est annulé. Le comité de Pilotage F.F.P.J.P. étudie une nouvelle solution permettant de conserver les clubs 2020-2021 encore qualifiés.
- La F.F.P.J.P. travaille au réaménagement du Calendrier Officiel avec [démarrage des qualificatifs départementaux aux Championnats de France le week-end du 24 Avril 2021.](#)
Tous les Championnats Départementaux sont inscrits au nouveau calendrier mais seuls les Championnats Régionaux Triplettes (jeunes, féminins, promotion, vétérans, masculin et provençal) pourront être organisés. Cette révision du calendrier comprend la Coupe de France et le CNC.
- La F.F.P.J.P. travaille d'ores et déjà sur un calendrier prévisionnel au cas où les compétitions ne pouvaient reprendre qu'après la fin avril.

La fédération sera prête à reprendre ses compétitions dès qu'autorisées et à n'importe quel moment. Nous comptons sur votre compréhension des mesures prises, en fonction des directives sanitaires d'état, dans l'intérêt de la santé de nos pratiquants et licenciés.